



3 PIECES BOURGEOIS SOUS LOI 887 PROCHE CARRÉ D'OR

Location

Exclusivité

9 000 € / mois

+ Charges : 100 €

Type de produit Appartement	Nb. pièces 3 pièces
Immeuble Spring Palace.	Quartier Monte-Carlo
Superficie habitable 100 m²	Chambres 2
Salle de bains 1	Etage 1
Charges 100 €	Etat Neuf
Vue RUE	Exposition —
Date de libération Libre	Lois Loi 887
Ref. 4F3C	

BEAU 3 PIÈCES REFAIT À NEUF DANS UN IMMEUBLE BOURGEOIS TRES CENTRAL PROCHE ECOLE ET COMMERCES. SITUÉ AU 1er ETAGE.

Très beau 3 pièces sous loi 887, idéalement situé au cœur de Monaco, entièrement rénové.

Cet appartement se compose d'un séjour lumineux, de deux chambres, d'une salle de bains avec baignoire et douche, de toilettes indépendantes ainsi que d'une cuisine entièrement équipée.



Conditions d'éligibilité - Loi 887

Les logements soumis à la loi 887 sont réservés aux locataires répondant à l'un des critères suivants :

- Être de nationalité monégasque ;
- Être domicilié en Principauté depuis plus de cinq ans et y exercer une activité professionnelle depuis au moins six mois ;
- Exercer une activité professionnelle à Monaco depuis plus de cinq ans.

